



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PASS SPORT

Référencement
préalable des
associations
sportives agréées
non affiliées à des
fédérations sportives

Le dispositif Pass'Sport m'est ouvert si :

- Je suis une association agréée Sport ou Jeunesse et éducation populaire (JEP) non affiliée à une fédération sportive
- Je suis implanté en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou dans un territoire labellisé « cités éducatives »
- Je propose une activité sportive pour la saison 2021-2022

Les associations agréées non affiliées à une fédération sportive domiciliée en Quartier prioritaire de la politique de la Ville ou dans un territoire labellisé « Cités éducatives » doivent se déclarer volontaire en s'inscrivant sur Le Compte Asso.

Cette inscription permet de se familiariser avec cet outil qui servira dès le 1^{er} septembre pour demander à l'État le remboursement des Pass'Sport.

SOMMAIRE

J'ai déjà un compte sur « Le compte Asso », je référence ma structure comme volontaire au dispositif Pass'Sport (3')	3
Je n'ai pas encore de compte sur « Le compte Asso »	5
1. Je crée mon compte personnel (3')	5
2. Je crée l'espace pour ma structure (3')	6
3. Je référence ma structure comme volontaire au dispositif Pass'sport (3')	8
Qu'est ce qui se passe ensuite ?	11

J'ai déjà un compte sur « Le compte Asso », je référence ma structure comme volontaire au dispositif Pass'Sport (3')

1. Je me connecte sur mon compte

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>
et je clique sur l'icône.

Consulter/modifier les informations administratives ➡

2. Dans la rubrique « Identité / Autres caractéristiques », je renseigne les 4 champs suivants

Autres caractéristiques

Régime de l'association	Loi 1901
Domaine	Sport
Type de structure sportive	club
Structure volontaire au dispositif Pass'sport	☒
Activités proposées dans le cadre du Pass'sport	Nage avec palmes
Structure en capacité d'accueillir un jeune:	
- en situation de handicap moteur ou sensoriel	☒
- en situation de handicap psychique ou mental	☐
Champ d'action territorial	Local
Association assujettie aux impôts commerciaux	☐
Notes et commentaires	

Je vérifie que le **domaine** est « sport »

Je coche la case « **Structure volontaire au dispositif Pass'Sport** »

Je saisis les **activités proposées** dans mon association (menu déroulant ou saisi des premières lettres)

Si je suis **en capacité d'accueillir des jeunes en situation de handicap**, je coche la ou les case(s) correspondantes

3. Je pense à enregistrer en cliquant sur l'icône suivante



4. J'en profite pour vérifier que les **données de ma structure** sont à **jour**, en cliquant sur chaque menu (**rubrique Identité**)

- **Sur la partie Affiliation**

Pour les associations non affiliées à une fédération sportive, il faut sélectionner dans le champ :

Type = « Divers » - Nom de la fédération = « Autre »

Cette démarche permet de vérifier votre éligibilité au dispositif.

- **Sur la partie Agréments administratifs**

Pour les associations non affiliées à une fédération sportive agréée par le ministère chargé des Sports, **vous devez ajouter votre agrément ici** après avoir renseigné la partie « Affiliation » (voir ci-dessus).

Type	n°	Niveau	Attribué par	Date attribution	Télécharger	Téléverser	Actions

Cette démarche permet de vérifier votre éligibilité au dispositif.

- **Sur la partie Moyens humains**

Cette partie doit être absolument renseignée y compris à minima en mettant « 0 »

- **Sur la partie Coordonnées bancaires**

Le RIB doit être obligatoirement **au nom de l'association** et porter une adresse correspondant à celle du SIRET. Il ne peut pas être au nom du/de la président-e ou de la section.

Mon association est maintenant référencée dans le dispositif Pass'Sport et apparaîtra sur la cartographie mise en place sur la page dédiée par le ministère chargé des Sports : sports.gouv.fr/pass-sport

Je n'ai pas encore de compte sur « Le compte Asso »

1. Je crée mon compte personnel (3')

Je suis les étapes suivantes :

- Je me connecte sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login> ou Le compte Asso (associations.gouv.fr)
- Je saisis mon adresse de messagerie personnelle et mon mot de passe
- Je clique sur « Créer un compte »

The screenshot shows the 'CONNEXION' (Login) page of the 'Le Compte Asso' website. At the top left is the French Republic logo and the text 'Le Compte Asso' and 'Le site officiel de gestion d'association'. At the top right are icons for 'FAQ' and 'Assistance'. The main content area has a light green header with the word 'CONNEXION'. Below it are two input fields: 'Adresse de messagerie' and 'Mot de passe'. There is a link 'Mot de passe oublié ?' next to the password field. Below the fields are two large green buttons: 'CONNEXION' and 'CRÉER UN COMPTE'. The footer is a dark grey bar with three columns of links: 'A PROPOS' (Présentation du service, Données personnelles), 'OUVERTURE DES DONNÉES' (DataAsso, Data.gouv.fr, Données ouvertes), and 'ASSISTANCE ET CONTACT' (Assistance, Contact, FAQ). It also includes the version 'Version: 1.14.0', a list of partner websites, and a 'Besoin d'aide ?' button with a user icon.

- Je renseigne mes **coordonnées personnelles**
- Je clique sur « Créer ce compte »

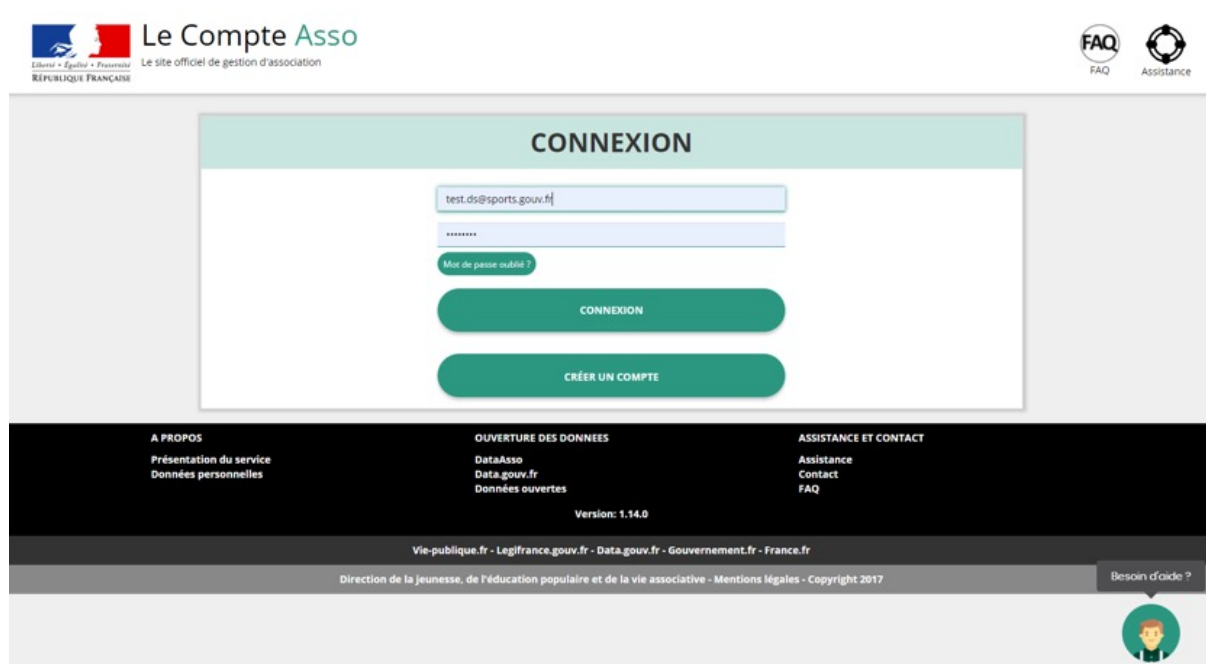
The screenshot shows the 'CREATION DE VOTRE COMPTE' (Create your account) page. It features the same header and footer as the login page. The main content area has a light green header with the title 'CREATION DE VOTRE COMPTE'. Below it is a light blue box with a message: 'Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.' Below this are several input fields: a radio button to select 'M' or 'Mme', fields for 'Nom', 'Prénom', 'Adresse de messagerie', 'Mot de passe', and 'Confirmez le mot de passe'. At the bottom are two large green buttons: 'CRÉER CE COMPTE' and 'RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION'. A 'Besoin d'aide ?' button with a user icon is located in the bottom right corner.

- Je reçois le message ci-dessous sur ma messagerie personnelle et **active** mon compte



2. Je crée l'espace pour ma structure (3')

- Je me connecte sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login> ou Le compte Asso (associations.gouv.fr) avec mon adresse de messagerie personnelle et mon mot de passe
- Je clique sur Connexion



- J'ajoute mon association à mon compte en saisissant le **numéro de SIREN ou SIRET**

Si vous n'avez pas de numéro SIREN ou SIRET, vous devez :

- Saisir votre numéro RNA (Vous trouverez le n° RNA sur le récépissé de création ou de dernière modification remis par le greffe des associations).
- Cliquer sur « Demander l'attribution d'un n° Siret » et poursuivre la procédure

- Je clique sur la **loupe**

- Je vérifie s'il s'agit de mon association
- Je clique « oui » et je valide

Attention si ce n'est pas votre association qui apparaît « contacter l'assistance » en indiquant votre RNA et SIRET pour faire le rapprochement ».

- Je renseigne ma fonction dans l'association

- Je coche le **certificat sur l'honneur**
- Je **valide**

3. Je référence ma structure comme volontaire au dispositif Pass'sport (3')

- 3.1 Je me connecte sur mon compte <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login> et je **clique** sur l'icône.



- 3.2 Je vérifie que les données de ma structure sont à jour, en cliquant sur chaque menu (rubrique Identité).

- 3.3 Dans la rubrique « **Identité / Autres caractéristiques** », je renseigne les 3 champs suivants

- Je clique sur **Structure volontaire au Pass'Sport**.
- Je saisis les **activités** que je propose (menu déroulant ou saisi des premières lettres).

- Si je suis en capacité d'accueillir des **jeunes en situation de handicap**, je coche la ou les case(s) correspondantes.

Autres caractéristiques

Régime de l'association	Loi 1901
Domaine	Sport
Type de structure sportive	club
Structure volontaire au dispositif Pass'sport	☒
Activités proposées dans le cadre du Pass'sport	Sélectionner une ou plusieurs activités
Structure en capacité d'accueillir un jeune:	
- en situation de handicap moteur ou sensoriel	☐
- en situation de handicap psychique ou mental	☐
Champ d'action territorial	Local
Association assujettie aux impôts commerciaux	☐
Notes et commentaires	

3.4 Je pense à enregistrer en cliquant sur l'icône suivante



3.5 Je pense à vérifier les autres champs et notamment :

- **Sur la partie Affiliations et adhérents personnes morales**

Pour les associations non affiliées à une fédération sportive, il faut sélectionner dans le champ :

Type = « Divers » - Nom de la fédération = « Autre »

Cette démarche permet de vérifier votre éligibilité au dispositif.

- **Sur la partie Personne physique**

Le représentant légal doit être bien identifié car c'est lui qui engage l'association dans les démarches.

- Sur la partie Agréments administratifs

Pour les associations non affiliées à une fédération sportive agréée par le ministère chargé des Sports, **vous devez ajouter votre agrément ici** mais il faut au préalable renseigner la partie « Affiliation » (voir ci-dessus). Le dispositif est ouvert aux associations qui ont l'agrément sport ou l'agrément jeunesse éducation populaire (JEP) et qui permettent une pratique sportive à l'année au sein de la structure.

Agréments administratifs 0 agrément déclaré

Aucun agrément recensé.

Type	n°	Niveau	Attribué par	Date attribution	Télécharger	Téléverser	Actions
							 



Cette démarche permet de vérifier votre éligibilité au dispositif.

- Sur la partie Moyens humains

Cette partie doit être absolument renseignée y compris à minima en mettant « 0 »

- Sur la partie Coordonnées bancaires

Le RIB doit être obligatoirement **au nom de l'association** et porter une adresse correspondant à celle du SIRET. Il ne peut pas au nom du/de la président-e ou de la section.

Mon association est maintenant référencée dans le dispositif Pass'Sport et apparaîtra sur la cartographie mise en place sur la page dédiée par le ministère chargé des Sports : sports.gouv.fr/pass-sport

Qu'est ce qui se passe ensuite ?

Vous êtes dorénavant **référencés** comme partenaire du dispositif Pass'Sport. Votre association sera mentionnée comme partenaire sur la page dédiée Pass'Sport du site du ministère chargé des Sports (sports.gouv.fr) et connue des familles bénéficiaires du dispositif Pass'Sport.

En septembre, muni d'un **courrier nominatif** du ministère chargé des Sports, **un jeune pourra se présenter** dans votre association pour s'y inscrire.

Après avoir vérifié son identité (CNI ou livret de famille), vous pourrez alors **déduire 50 €** de ses frais d'inscription et **demandez le remboursement** de ce Pass'Sport en utilisant de nouveau LCA. **Une notice vous sera adressée d'ici la fin août pour vous expliquer la procédure.**

En fonction de l'organisation mise en place dans votre région vous serez remboursé soit directement par la DRAJES soit par un tiers payeur. La DRAJES vous en informera.

Vous devez **impérativement conserver une copie du courrier nominatif du ministère chargé des Sports** pour obtenir le remboursement du Pass'Sport.